



# PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### BILAN DE L'ACCIDENTOLOGIE DANS LE 64 DU 2 AU 8 JANVIER

à Pau, le 16 janvier 2023

Depuis le début de l'année, **2** décès sont à déplorer sur les routes du département (contre **1** décès constaté à la même période en 2022). Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques rappelle aux usagers de faire preuve de la plus grande prudence.

Au 8 janvier 2023, on compte **19** accidents de la route contre **15** à la même période en 2022.

Ces accidents de la route ont fait **26** blessés (contre **21** en 2022 soit une hausse de **24%**) dont **6** blessés hospitalisés (comme en 2022).

Durant la semaine du 2 janvier au 8 janvier 2023, les forces de l'ordre ont constaté, entre autres, les infractions suivantes :

- **704** excès de vitesse ;
- **52** infractions liées à l'emprise d'un état alcoolique, dont **28** délictuelles ;
- **36** infractions liées à l'usage de stupéfiants ;
- **14** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt absolu imposé par le panneau stop à une intersection de routes ;
- **1** infraction liée à l'inobservation de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant ;
- **12** infractions liées au franchissement d'une ligne continue.

Les infractions les plus graves ont entraîné **74** suspensions du permis de conduire.

---

#### Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : [pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h  
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : [pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

---

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

[www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

@prefet64    

### 3% des accidents de la route liés à la prise de médicaments .

Vertiges, sensation d'ivresse, trouble de la vision : la prise de médicaments en apparence inoffensifs, peut modifier le comportement au volant.

Les médicaments susceptibles de provoquer une somnolence ou une perte de vigilance comportent, sur la boîte, l'un des trois pictogrammes selon le niveau de risque.

Les effets varient d'une personne à l'autre et un médicament de niveau 2 peut avoir un effet de niveau 3 sur certaines personnes.

**Attention !** Associer alcool/médicaments et/ou drogues amplifie considérablement les effets indésirables. Cette polyconsommation multiplie les risques d'accidents graves.



Avant de prendre la route, regardez les pictogrammes présents sur vos boîtes de médicaments

<p><b>Soyez prudent</b> Ne pas conduire sans avoir lu l'notice <b>NIVEAU 1</b></p>	<p><b>Soyez très prudent</b> Ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de santé <b>NIVEAU 2</b></p>	<p><b>Attention, danger : ne pas conduire</b> Pour la reprise de la conduite, demandez l'avis d'un médecin <b>NIVEAU 3</b></p>
--	--	--